

RESILIATION DU CONTRAT

Entreprise	
Raison sociale	
Adresse	
NPA Localité	

Apprenti-e	Représentant légal pour les mineur-e-s
Nom	Nom
Prénom	Prénom
Rue et no	Rue et no
NPA Localité	NPA Localité
Profession	

Date début d'apprentissage		Date fin prévue par le contrat d'apprentissage	
----------------------------	--	--	--

Motifs de la rupture	A remplir impérativement, cocher <u>une seule case</u>		
Parties contractantes	110	<input type="checkbox"/> Conflits entre les parties au contrat	
	Personne en formation	211	<input type="checkbox"/> Choix inapproprié de la profession
		212	<input type="checkbox"/> Choix inapproprié de l'entreprise formatrice
		220	<input type="checkbox"/> Santé
		230	<input type="checkbox"/> Manquements
		241	<input type="checkbox"/> Résultats dans l'entreprise formatrice
		242	<input type="checkbox"/> Résultats à l'école professionnelle
		243	<input type="checkbox"/> Résultats dans les cours CIE
		244	<input type="checkbox"/> Résultats (dans plusieurs lieux de formation)
		250	<input type="checkbox"/> Sphère privée
260		<input type="checkbox"/> Décès	
Entreprise	310	<input type="checkbox"/> Changements économiques et structurels	
	320	<input type="checkbox"/> Manquements	
	330	<input type="checkbox"/> Décès	
Raisons techniques	500	<input type="checkbox"/> Raisons techniques	

Convention

Le contrat d'apprentissage est résilié d'un commun accord entre les parties contractantes avec effet au

Sceau et signature de l'entreprise

Lieu

Date

Signature de l'apprenti-e

Signature du représentant légal

Après examen de la résiliation, la Commission de la formation professionnelle agricole vous transmettra dans les meilleurs délais une confirmation.

**À glisser dans une enveloppe à fenêtre
ou à retourner à l'adresse :**

Service de l'agriculture
Ecole d'agriculture
Commission de la formation professionnelle
agricole
CP 621
1950 Sion

Approbation de la Commission de la formation professionnelle agricole

Lieu

Date

COMMISSION DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE AGRICOLE

Aussitôt que la Commission de la formation professionnelle agricole aura examiné et approuvé cette résiliation, il en adressera un exemplaire à chacune des parties. Dès lors la résiliation sera effective.

